

DEC220406MPR

Décision portant nomination de Mme Chantal Ginestoux aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Chantal Ginestoux, Ingénieur d'études de classe normale, gestionnaire au service des ressources humaines de la délégation Occitanie Est, est nommée chargée de mission auprès du directeur général délégué aux ressources, pour la Mission aide au pilotage et relations avec les délégations régionales et les instituts (MPR), direction rattachée à la DGDR, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022, pour assurer la coordination métier RH au sein de l'équipe Webcontrat.

Webcontrat est un projet initié en 2009 à la délégation Occitanie Est visant à la création d'un système d'information partagé permettant de simplifier, automatiser, sécuriser et intégrer au sein d'une interface unique le processus des contrats de recherche du CNRS.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Chantal Ginestoux demeure affectée à la délégation Occitanie Est, 1919 Rte de Mende, 34000 Montpellier.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le Président-directeur général
Antoine Petit

